

TNT, la fin d'un casting miné

Le CSA a reçu 65 candidats malgré les menaces qui pèsent sur le projet de télévision numérique terrestre.

Il sont 65. Dans cent vingt-jours, ils ne seront plus que 22. Et c'est le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui décide. TNT Story s'est achevée hier après deux semaines d'auditions des 65 candidats à la télévision numérique terrestre diffusées en intégralité sur la Chaîne parlementaire.

Et les neuf conseillers ont réussi à garder leur sérieux jusqu'au bout, malgré l'hypothèque qui pèse lourdement sur l'avenir de la TNT. Le CSA devait, en effet, publier la liste des 22 gagnants fin juillet, mais le nouveau ministre de la Culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, qui, lors de son arrivée avait jugé urgent de «se donner le temps de la réflexion», est passé à l'acte. Et a décrété la tenue prochaine d'une concertation, «de façon à mieux cerner la nature des difficultés techniques, économiques et juridiques» de la TNT.

Première conséquence: le CSA a repoussé à fin octobre le rendu de sa copie. Deuxième conséquence: la TNT ne pourra démarrer fin 2002-début 2003 comme prévu. La troisième conséquence sera décidée par la concertation: simple report de quelques mois, aux calendes grecques ou abandon définitif de la TNT? Pendant deux semaines, stoïque, le CSA a tout de même passé sur le grill les candidats à l'attribution des 22 canaux sur les 33 que comptera la TNT (les 11 canaux restants étant répartis entre les huit chaînes du service public et les trois futures télévisions locales).

La bataille du gratuit

La TNT sera composée de 30 chaînes nationales dont la moitié sera gratuite et directement accessible après l'achat d'un décodeur (environ 150 euros), sans changer d'antenne. Parmi ces 15 chaînes gratuites, dix sont déjà attribuées: huit au service public (France 2, France 3, France 5, la chaîne régionale, la chaîne infos, la chaîne de rediffusions,



Claude Berda, président de AB, a présenté pas moins de dix projets de chaînes numériques terrestres.

TF1 et M6. Reste donc cinq places pour le gratuit.

En avant la zizique

Ils sont nombreux à vouloir jouer gratuitement le même air sur la TNT: My NRJ, Mix, M6 Music, iMCM... Le choix d'une chaîne musicale promet donc d'être ardu pour le CSA. Mieux, en tant qu'opérateur historique, M6 a droit à un canal supplémentaire d'office, pour lequel elle propose M6 Music en chaîne gratuite. Mais cela signifierait, au nom du pluralisme et de la libre concurrence, attribuer également un canal à un autre des candidats qui proposent une offre musicale gratuite (My NRJ, iMCM et Mix). Sauf que deux chaînes musicales sur les cinq chaînes gratuites encore disponibles, ça fait beaucoup...

Ils grattent à la porte

La TNT devait favoriser l'arrivée de nouveaux acteurs dans le PAF. Qui sont ces «nouveaux entrants»? Tout le monde, sauf les historiques du hertzien, TF1, Canal + et M6. Les nouveaux entrants, c'est donc aussi bien l'association qui présente Alliance TV, la chaîne de l'action humanitaire et du développement durable, que le groupe Suez (pas vraiment un

entrants ont leurs poids lourds qui voient en la TNT l'occasion de faire leur trou: Lagardère (iMCM, Maison H, Match TV, Canal J, Nature TV), Pathé (TMC, Voyage, Cuisine TV, Comédie!), Bolloré (Direct 8, une chaîne consacrée au direct).

Et, bien sûr, celui qui, au fil des auditions, est devenu un héros récurrent: Claude Berda, président du groupe AB et ses 10 projets (de la jeunesse, de la musique, du charme, du documentaire...). Bref, les nouveaux entrants, ce sont les anti-Le Lay qui n'ont pas de mots assez forts pour louer le projet TNT... Une stratégie qui pourrait s'avérer payante pour certains, qu'ils proposent des chaînes déjà éprouvées sur le câble et le satellite comme TMC, ou de nouvelles chaînes comme Direct 8. Sans oublier le groupe AB qui, sur 10 chaînes présentées, espère bien en obtenir au moins une...

Les chiens de garde

C'est en traînant la patte que TF1 et M6, inquiets de voir se réduire leur pâtée publicitaire, sont allés se présenter devant le CSA. Patrick Le Lay (TF1) a fustigé un «mauvais projet» et roulé des mécaniques: «La télévision, c'est un métier de pro-

les de Tavernost (M6), à peine mieux léché que Le Lay, la TNT pourrait carrément «ruiner ou mettre à mal» ses investissements dans le satellite.

Les grands moments

Il y a eu Patrick Le Lay présentant la candidature de TV Breizh en breton, Le Lay infligeant un cours d'histoire celtique au CSA, Le Lay taxant de «recul des libertés» la prérogative laissée au Conseil de choisir quelle chaîne ira sur la TNT... Mais le show de Le Lay n'a pas éclipsé le grand retour à l'écran de Dorothee, auditionnée pour son projet de chaîne jeunesse (Do TV). Pas plus que le numéro de Philippe Labro pour Direct 8, arrachant presque des larmes au CSA grâce à cette citation d'un homme politique «malheureusement disparu» (mais sans donner son nom): «L'immobilisme, c'est une tentation, ça n'est pas une politique.» Ou le happening de Zalea TV, télé associative venue faire acte de candidature au nom du «tiers secteur audiovisuel» et qui a déposé à l'entrée son émetteur pirate en espérant ne plus avoir à s'en servir. Les représentants de Zalea TV l'ont tout de même récupéré avant de partir. Sage décision ●